

Charte ECHO

Préambule

- ECHO est un projet de recherche collaboratif qui apporte son soutien aux établissements et projets culturels et scientifiques en Europe qui détiennent ou enrichissent un patrimoine culturel grâce aux nouvelles technologies et aux nouveaux médias.
- La Charte ECHO a pour but de définir les critères d'une exploitation adéquate du potentiel offert par ces nouveaux médias, tant pour la préservation des archives, que pour l'exploration scientifique ou pédagogique ou encore pour la diffusion auprès du public du patrimoine culturel commun de l'humanité.

Les valeurs défendues par ECHO

- ECHO fera de son mieux pour faciliter l'accès du grand public au patrimoine culturel et pour en promouvoir la compréhension par delà les frontières nationales, culturelles et linguistiques.
- Tous les contenus d'ECHO seront mis en libre accès sur l'Internet de la manière la plus appropriée sur le plan technique et la plus réaliste.
- L'ensemble des outils ECHO seront et resteront en libre accès sur l'Internet.
- Toutes les normes utilisées seront dûment documentées, documentation qui sera en libre accès.

Les objectifs d'ECHO

- ECHO encouragera la préservation, l'exploration et la diffusion de contenus appartenant au patrimoine culturel commun de l'humanité.
- ECHO fournira les outils pour accéder au patrimoine culturel en respectant ses structures contextuelles et sémantiques.
- ECHO prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer l'archivage et l'accessibilité à long terme des contenus qu'il propose.
- ECHO s'assurera que tous les contenus sont intégrés et accessibles via un portail commun.
- ECHO fera de son mieux pour s'assurer qu'il est techniquement possible d'établir des interconnexions entre les différents contenus proposés.
- ECHO appuiera les protocoles ouverts existants et leur mise en œuvre et, le cas échéant, s'engagera dans le développement de nouvelles normes.
- ECHO oeuvrera pour la création d'une infrastructure en réseau permanente pour la mise à niveau et la maintenance des outils et pour la présentation des résultats découlant du projet.
- ECHO soutiendra activement les efforts de diffusion des outils et des résultats du projet auprès des fournisseurs de contenus tant privés que publics.

Les restrictions d'ECHO

- ECHO exclut toute contrefaçon des droits de propriété intellectuelle et toute atteinte au droit des personnes.
- ECHO n'apporte pas son soutien aux travaux sur des contenus, qui en raison de restrictions des droits de propriété, ne peuvent pas être mis en libre accès sur l'Internet.
- ECHO n'adopte pas des protocoles sans fournir les outils permettant leur mise en œuvre.

- ECHO ne développe pas d'outils qu'il n'utilisera pas pour rendre accessible le patrimoine culturel.

La communauté Agora · Tous les contenus, outils et protocoles, ainsi que tous les projets conformes aux valeurs, objectifs et restrictions énoncés ci-dessus peuvent faire partie de la communauté Agora d'ECHO.

Berlin, 30 octobre 2002